

la Pyrale du buis :

Les buis sont victimes d'un parasite issu d'une espèce invasive, la pyrale du buis, dont les chenilles ne consomment que les feuilles de buis et provoquent très rapidement des dégâts importants : http://fr.wikipedia.org/wiki/Pyrale_du_buis (Sa prolifération rapide (avec plusieurs cycles annuels ; au printemps d'abord, avec une seconde émergence en juin ou en juillet, puis une troisième en septembre) . Différents traitements sont possibles, par exemple à l'aide de bactéries (produit de bio-contrôle) en vente dans toutes les bonnes jardinerie ou par voie chimique. L'un de nos résidents a acheté un bidon de traitement concentré, il lui reste du produit qu'il met à disposition de tous ceux qui en feront la demande.